

Couverture vaccinale des enfants âgés de 2, 8 et 16 ans en Suisse, 2008–2010

Entre 2008 et 2010, les taux de vaccination représentatifs pour les enfants de 2, 8 et 16 ans ont été recensés pour la troisième fois dans toute la Suisse en collaboration avec les cantons. Les données relatives aux années 2008 et 2009 ont déjà été présentées dans le bulletin en 2011. La présente contribution couvre la totalité de l'enquête en incluant également les résultats de 2010. Les données complètes peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00685/02133/index.html?lang=fr.

L'ensemble des 26 cantons ont participé à l'enquête entre 2008 et 2010. Les résultats ont été analysés puis comparés avec ceux des années précédentes.

Entre 2008 et 2010, pour l'ensemble des cantons, la couverture vaccinale des enfants en bas âge (2 ans) était de 88 % pour quatre doses de DTCP (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) et de 87 % pour Hib (*Haemophilus influenzae* de type b). Elle était, pour deux doses de ROR (rougeole, oreillons, rubéole), de 83 % pour la rougeole et de 82 % pour les oreillons et la rubéole. Comparé à la période de recensement 2005–2007, le taux de couverture vaccinale des enfants en bas âge a légèrement augmenté pour DTCP et Hib, voire fortement augmenté pour deux doses de ROR.

Chez les enfants de 8 ans, la couverture vaccinale s'élevait dans 25 cantons, pour quatre doses de vaccin, à 95 % pour la diphtérie et le tétanos, à 93 % pour la coqueluche, à 94 % pour la poliomyélite et à 87 % pour Hib. Les taux de vaccination ROR, pour une dose, étaient de 92 % (rougeole), 91 % (oreillons / rubéole) ; pour deux doses, 85 % (rougeole), 84 % (oreillons / rubéole).

Le statut vaccinal chez les jeunes de 16 ans était, pour cinq doses de DT et polio, de respectivement 90 %, 90 % et 86 %. Quant au ROR, deux doses de vaccin ont été administrées à 85 % des jeunes (rougeole), 84 % (oreillons) et 83 % (rubéole). Le taux de couverture vaccinale pour l'hépatite B a atteint 76 % pour une dose et 70 % pour deux doses.

Conclusions : En comparaison avec la période 2005–2007, le taux de couverture vaccinale pour la rougeole a augmenté dans les trois groupes d'âge. Il reste toutefois bien en dessous des recommandations de l'OMS, à savoir 95 % pour deux doses. Différentes mesures visant à augmenter la vaccination contre la rougeole sont prévues ces prochaines années dans le cadre de la stratégie nationale pour l'élimination de la rougeole 2011–2015. Les objectifs consistent notamment à diminuer les différences inter cantonales des taux de vaccination et à faire passer de 83 % à 95 %, à l'échelle nationale, le taux de vaccination des enfants de 2 ans avec deux doses de vaccin contre la rougeole.

INTRODUCTION

Afin d'évaluer les recommandations actuelles en matière de vaccination et de planifier de futures mesures, les taux de couverture vaccinale sont recensés depuis 1999 au niveau national, en collaboration avec les cantons et l'Institut pour la médecine sociale et préventive (ISPM) de l'Université de Zurich. Ces recensements sont financés par les cantons et la Confédération. Jusqu'à présent, trois enquêtes ont eu lieu : en 1999–2003, 2005–2007 et 2008–2010. La quatrième (2011–2013) est en cours. Le présent rapport repose sur les résultats des années 2008 à 2010. Tous les cantons ont participé à cette dernière enquête ; toutefois, le canton du Jura a livré uniquement des données relatives aux enfants de 2 ans. En 2008, onze cantons ont pris part à l'enquête : AG, AI, BE, BL, NE, SH, SO, SZ, ZH (tous les groupes d'âge), BS (enfants de 2 ans), VD (enfants de 2 et 16 ans). Pour 2009, cinq cantons présentent des données pour tous les groupes d'âge : OW, SG, UR, LU et ZG. Enfin, pour 2010, les données proviennent de douze cantons : AR, FR, GE, GL, GR, NW, TG, TI, VS (tous les groupes d'âge), BS (enfants de 8 et 16 ans), VD (enfants de 8 ans) et JU (enfants de 2 ans).

MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DES DONNÉES

Les méthodes utilisées pour récolter et analyser les données des années 2008 à 2010 sont comparables à celles employées entre 2005 et 2007 [1, 2]. Les groupes cibles étaient constitués d'enfants âgés de 2, 8 et 16 ans. Dans les cantons disposant d'un registre central des habitants, les enfants ont été choisis au hasard. Dans les cantons sans registre central ou lorsque les données d'un tel registre n'étaient pas disponibles pour l'étude, on a procédé en deux étapes, en sélectionnant au hasard les communes puis les enfants vivant dans ces communes. Dans les petits cantons, des listes répertoriant tous les enfants ont été établies, servant de base pour des échantillonnages au hasard. Toutes les familles des enfants

sélectionnés ont reçu un courrier les invitant à participer à l'étude. La lettre présentait l'enquête et priait les parents d'envoyer une copie ou l'original du carnet de vaccination. Quatre ou cinq semaines plus tard, les parents qui n'avaient pas répondu ont reçu une lettre de rappel. Ceux qui ne s'étaient toujours pas manifestés après ce deuxième courrier ont été contactés par téléphone (cinq à six essais à différentes heures de la journée et différents jours de la semaine). La même méthode a été utilisée pour les trois groupes d'âge, à l'exception des cantons de VD et BS, où des infirmières scolaires ont récolté les données concernant les jeunes de 8 et 16 ans dans les écoles. Les données obtenues ont été traitées statistiquement. Les taux de vaccination de l'étude 2008–2010 ont été comparés à ceux des deux périodes d'enquête précédentes (2005–2007 et 1999–2003).

RÉSULTATS

Participation

Au total, les parents de 27 832 enfants ont été contactés ; 22 199 enfants ont pris part à l'étude (80 %). Le tableau 1 décrit la participation aux enquêtes 1999–2003, 2005–2007 et 2008–2010 en fonction du

type de récolte de données. En comparaison avec l'étude 2005–2007, la participation pour les années 2008–2010 a légèrement diminué ; le taux de réponse moyen se situait entre 78 et 81 % selon le groupe d'âge.

Taux de couverture vaccinale

Le tableau 2 présente un résumé des résultats pour les vaccinations de base dans toutes les catégories d'âge. Des informations détaillées concernant les taux de couverture vaccinale dans les différents cantons pour les trois groupes d'âge, aussi bien pour les vaccinations de base que pour les vaccinations complémentaires, se trouvent sur Internet : www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00685/02133/index.html?lang=fr.

Enfants âgés de 2 ans

Pour les enfants en bas âge, la couverture vaccinale moyenne (26 cantons participant à l'enquête 2008–2010) pour DTCP et Hib (quatre doses) a légèrement augmenté depuis 2005–2007 (figure 1). Grâce à l'utilisation répandue des vaccins combinés, les taux de vaccination pour DTCP et Hib sont pratiquement identiques.

Le taux de vaccination pour la rougeole, pour une dose, a augmenté,

passant de 87 à 92 % en moyenne. Dans 16 cantons, le taux de vaccination pour la rougeole, pour une dose, dépasse 90 % (maximum : 98 % dans le canton GE). Dans neuf cantons, il se situe entre 85 et 89 %. Il est inférieur à 80 % dans un seul canton (AI : 77 %). Le taux de vaccination pour deux doses de vaccin contre la rougeole a nettement augmenté, passant de 71 à 83 %. Les différences intercantionales sont toutefois très importantes, avec un maximum de 93 % dans le canton de GE et un minimum de 50 % dans celui d'AI (figure 2).

Enfants âgés de 8 ans

Pour les enfants âgés de 8 ans, la couverture vaccinale moyenne (tous les cantons sauf JU) a, par rapport à 2005–2007, légèrement augmenté pour DTP et de façon significative pour la coqueluche, Hib et ROR (tableau 2). Le taux de vaccination a augmenté pour cinq doses de vaccin contre la coqueluche, passant de 71 à 78 % et pour quatre doses Hib, passant de 74 à 87 %. Pour la rougeole, le taux de vaccination s'élevait en moyenne à 92 % pour une dose et à 85 % pour deux doses.

Enfants âgés de 16 ans

Comparé à 2005–2007, le taux de vaccination moyen des jeunes de 16 ans (tous les cantons sauf JU) est monté de 33 à 62 % pour quatre doses de vaccin contre la coqueluche et, pour à chaque fois deux doses, de 76 à 85 % pour la rougeole, de 75 à 84 % pour les oreillons et de 75 à 83 % pour la rubéole. Le taux de vaccination pour l'hépatite B a augmenté de 70 à 76 % pour une dose et de 65 à 70 % pour deux doses.

DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Le taux de vaccination rougeole, notamment pour deux doses, a augmenté d'environ 10 points de pourcentage dans les trois classes d'âge pour les années 2008 à 2010 par rapport à la période d'enquête 2005–2007. Des épidémies de rougeole à répétition, la campagne d'information plus intensive de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), diverses campagnes et activités à l'échelle cantonale et probablement aussi les comptes rendus

Tableau 1

Retour (%) des carnets de vaccination par type de collecte des données et valeurs extrêmes cantonales, période d'enquête 1999–2003, 2005–2007 et 2008–2010

	Echantillon	Participation (%)	Valeurs extrêmes %
Petits enfants / 2 ans			
– Communes (1999–2003)	14 017	8 730 (62,3)	42,0–82,8
– Communes (2005–2007)	9 787	8 286 (84,7)	75,2–91,4
– Communes (2008–2010)	10 243	8 245 (80,5)	69,0–88,2
Début scolarité / 8 ans			
– Total (1999–2003) *	15 255	9 143 (59,9)	10,6–96,3
– Communes (2005–2007)	8 691	7 312 (84,1)	65,7–93,7
– Communes (2008–2010)	8 623	6 965 (80,8)	46,7–91,5
Fin scolarité / 16 ans			
– Total (1999–2003) *	15 209	9 082 (59,7)	6,7–91,7
– Communes (2005–2007)	8 847	7 088 (80,1)	72,4–88,3
– Communes (2008–2010)	8 966	6 989 (78,0)	47,0–87,3

2005–2007: NW: n'a pas participé; VD: pas de données pour les enfants de 2 ans.

1999–2003 / 2008–2010: JU: pas de données pour les enfants de 8 et 16 ans.

* Enquête à travers les écoles (médecins scolaires, infirmières scolaires, enseignants).

Parmi les 26 cantons ayant participé en 1999–2003, nombre de cantons avec enquête effectuée par les médecins scolaires: 9; par les infirmières scolaires: 7; par les enseignants: 7; par les communes: 2; JU: pas de données.

Ecoliers 2005–2007 / 2008–2010: BS, JU et VD ne sont pas pris en compte à cause de différences dans les méthodes de recueil des données

Figure 1
Evolution à travers le temps de la couverture vaccinale, en Suisse, des enfants de 2 ans avec quatre doses de vaccin contre la diphtérie et le tétanos*

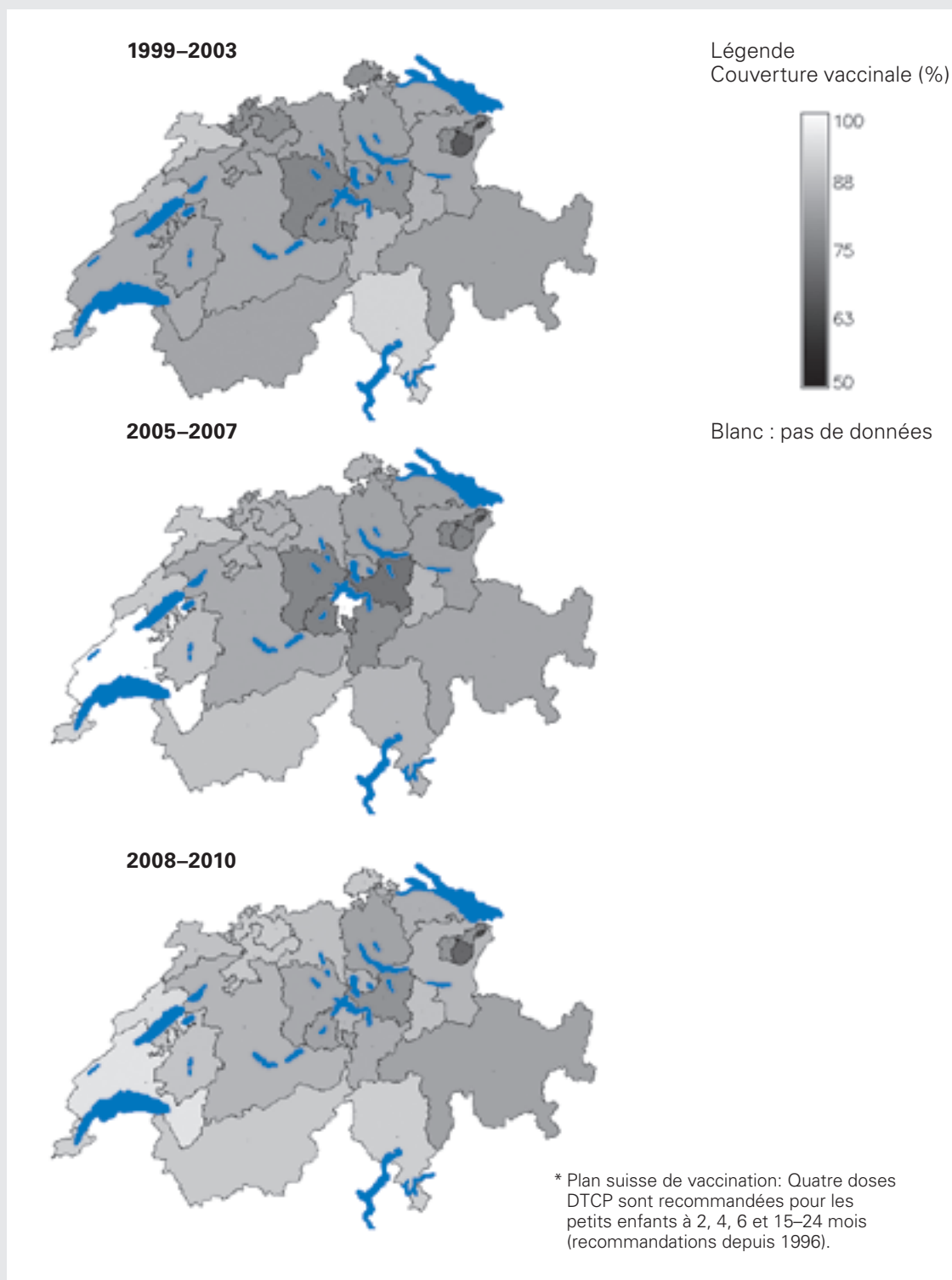


Figure 2
Evolution à travers le temps de la couverture vaccinale, en Suisse, des enfants de 2 ans avec une et deux doses de vaccin contre la rougeole*

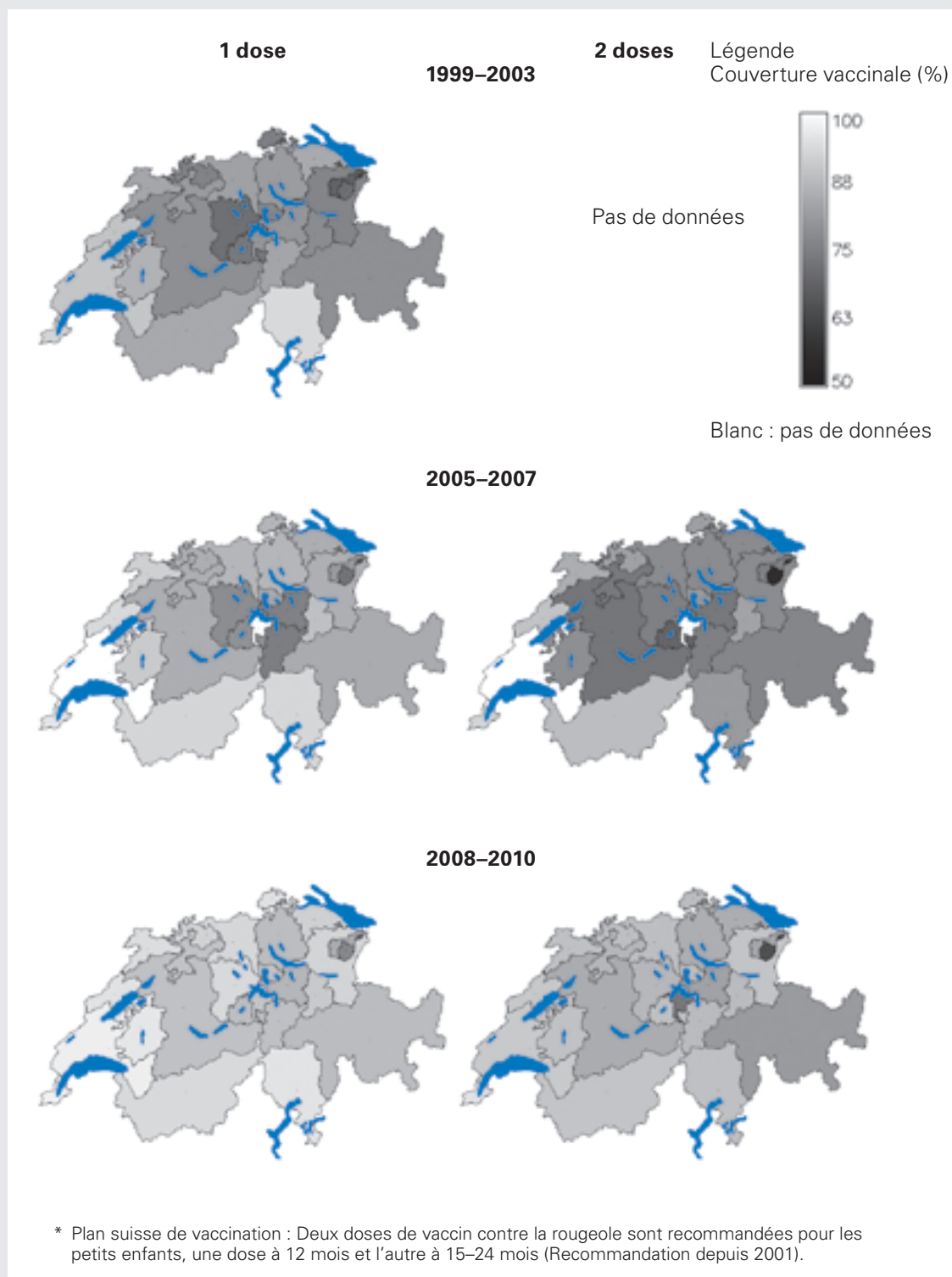


Tableau 2
Couverture vaccinale (%) des petits enfants (2 ans) et des enfants d'âge scolaire (8 et 16 ans) en Suisse, 1999–2003, 2005–2007 et 2008–2010

Vaccination	Doses de vaccin	Petits enfants / 2 ans			Entrée à l'école / 8 ans			Sortie de l'école / 16 ans		
		1999–2003	2005–2007	2008–2010	1999–2003	2005–2007	2008–2010	1999–2003	2005–2007	2008–2010
		26 cantons n=8729	24 cantons n=8286	26 cantons n=8245	25 cantons n=9143	25 cantons n=10314	25 cantons n=8495	25 cantons n=9082	25 cantons n=9301	25 cantons n=8311
Diphthérie	3	95	95	96	97	97	97	93	95	96
	4	84	85	88	92	94	95	90	93	94
	5	.	.	.	60	78	80	82	88	90
	6	.	.	.	.	.	.	51	63	67
Tétanos	3	96	96	96	97	97	98	93	95	97
	4	84	85	88	93	95	95	91	94	95
	5	.	.	.	60	78	80	82	88	90
	6	.	.	.	.	.	.	52	64	68
Coqueluche	3	93	94	95	89	94	95	84	85	88
	4	81	84	88	61	90	93	13	33	62
	5	.	.	.	19	71	78	.	.	.
Polio	3	95	94	96	97	97	97	93	95	96
	4	83	84	88	92	94	94	90	93	94
	5	.	.	.	60	75	78	81	85	86
Hib*	3	91	93	95	78	89	93	.	16	71
	4	79	83	87	27	74	87	.	.	10
Hépatite B	1	.	.	.	.	.	.	46	70	76
	2	.	.	.	.	.	.	41	65	70
	3	.	.	.	.	.	.	26	29	19
Rougeole	1	82	87	92	88	90	92	94	94	95
	2	.	71	83	37	75	85	54	76	85
Oreillons	1	81	86	91	87	89	91	93	94	94
	2	.	70	82	36	74	84	53	75	84
Rubéole	1	81	86	91	87	89	91	91	94	94
	2	.	70	82	36	74	84	50	75	83

2005–2007: NW: n'a pas participé; VD: pas de données pour les enfants de 2 ans. 1999–2003 / 2008–2010: JU: pas de données pour les enfants de 8 et 16 ans.

BS, JU, VD: les données ont été récoltées par les infirmières scolaires.

2008: BE: pas de données pour 6 doses de Di et Te. N : 3901. Hib = *Haemophilus influenzae* Type B

dans les médias peuvent avoir contribué à cette augmentation. Toutefois, le taux de vaccination contre la rougeole reste en Suisse bien inférieur aux 95 % visés pour deux doses ; pas un seul canton n'a atteint cette valeur pour les enfants en bas âge. L'OMS et les Etats membres recommandent une couverture vaccinale contre la rougeole de 95 % pour deux doses afin d'éliminer cette maladie au niveau européen d'ici à 2015. L'épidémie de rougeole en Suisse en 2011 (voir

www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00685/02133/index.html?lang=fr) ainsi que les taux de vaccination relevés dans la présente étude montrent que la couverture vaccinale est insuffisante en Suisse. Pour cette raison, le Conseil fédéral a mis en œuvre en décembre 2011 la stratégie nationale d'élimination de la rougeole 2011–2015. Cette dernière prévoit différentes mesures visant à augmenter le taux de vaccination d'ici à 2015. L'objectif est d'atteindre

les 95 % recommandés par l'OMS pour deux doses et de stopper la transmission de la rougeole en Suisse (voir encadré). Afin de recenser, à l'avenir également, l'évolution de la couverture vaccinale, aussi bien avec les vaccinations de base recommandées qu'avec les vaccinations complémentaires, et d'évaluer les mesures, notamment dans le domaine de la rougeole, l'étude relative aux taux de vaccination chez les enfants de 2, 8 et 16 ans se poursuit. De plus,

L'OFSP a lancé une enquête nationale sur la rougeole auprès de jeunes adultes et de parents d'enfants âgés de moins de 16 ans, afin de documenter non seulement le taux de vaccination mais aussi les raisons qui amènent à ne pas se faire vacciner ou à le faire trop tard.

La période d'enquête 2011–2013 est actuellement en cours ; en 2011, neuf cantons y ont pris part. En 2012, les données sont saisies pour quatre cantons et l'étude pour les autres cantons, prévue en 2013, est en cours de préparation. Cette étude ne pourrait pas être réalisée sans l'aide des cantons, des médecins, des communes et en particulier des parents des enfants sélectionnés. Nous tenons ici à les remercier tous pour leur soutien et leur participation. ■

Données communiquées par :
Phung Lang, Ursula Piller et
Christoph Hatz, ISPM Zurich

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06

Bibliographie :

1. Lang P, Piller U, Steffen R, Hatz C. Couverture vaccinale en Suisse 2005–2007. Bulletin OFSP 2010 ; n° 11 : pp. 367–377.
2. Lang P, Piller U, Steffen R. La couverture vaccinale en Suisse en 2005. Bulletin OFSP 2007 ; n° 8, pp. 148–153.
3. Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations (CFV). Plan de vaccination suisse 2011. Directives et recommandations. Berne, Office fédéral de la santé publique, 2011. Disponible sous : www.bag.admin.ch/ekif/04423/04428/index.html?lang=fr

STRATEGIE NATIONALE D'ELIMINATION DE LA ROUGEOLE 2011–2015

La vision est d'éliminer la rougeole en Suisse et de protéger ainsi la population contre cette maladie et les complications qu'elle provoque. En raison de l'immunité de groupe, la protection s'étendra également aux personnes qui ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons médicales.

Concrètement, la stratégie comporte les éléments-clés suivants :

- Campagne nationale d'information et de sensibilisation concernant la rougeole
- Mise en place d'un comité national pour l'élimination de la rougeole
- Rémunération adéquate des médecins, par une nouvelle position *tarmed*, pour les conseils prodigués concernant la vaccination
- Elimination des obstacles financiers liés à une vaccination contre la rougeole
- Vérification systématique du statut de vaccination des enfants lors de leur entrée à l'école, à la crèche et dans d'autres établissements collectifs
- Application d'une procédure unique, nationale, lors de flambées de rougeole, incluant notamment l'exclusion de l'école
- Contrôle et publication réguliers du taux de vaccination

Une Suisse sans rougeole est possible.

Pour davantage d'informations, consulter
www.bag.admin.ch/impfinformation/10428/index.html?lang=fr